

Villetaneuse informations

Démocratie locale



Reprise des comités dans les quartiers

*Pour tout connaître
des projets de votre
quartier.*

Enseignement



Mobilisation des parents d'élèves

*Depuis des mois, le
non-remplacement
d'enseignants perturbe
la scolarité des enfants.
Leurs parents se
mobilisent !*

Culture

Les troubadours de la prévention



*Les sujets de santé
publique exposés au
plus jeunes dans les
écoles et collèges.*



Sur la piste de l'emploi !

20^e
édition

Saint-ouen

Festival

6 > 25 avril '10

du jeu

la folle
semaine

Du 6 au 11 avril

dans la ville!

Du 12 au 23 avril

les z'enfants
s'amuse

20h
de jeux
non-stop

Les 24/25 avril - de 20 heures à 16 heures
Week-end tous public

Complexe sportif de l'Île-des-Vannes

////////// Entrée libre



seine saint-denis
LE DÉPARTEMENT



CAP ANTIGONE

www.ville-saintouen.fr

AU SOMMAIRE

22 Ouverture du centre socioculturel

4 Sur la piste de l'emploi !



La crise a fait remonter le taux de chômage à Villetaneuse à 15,6% en décembre 2009. Pourtant, malgré des situations individuelles très dures, des Villetaneusiens continuent de trouver un emploi. Des pistes existent, même pour ceux qui n'ont ni formation ni diplôme. Elles sont souvent ignorées.

18 Coopération prometteuse



Signée officiellement en 2006 entre les deux communes, la convention de coopération décentralisée entre les villes de Koniakary et Villetaneuse s'est dessinée quelques années plus tôt. Relativement jeune, ce partenariat a déjà permis de nombreux échanges.

8 actualité Stop aux expulsions locatives !



Sept maires de Seine-Saint-Denis se mobilisent contre les expulsions des locataires en difficultés financières.

9 « L'UNRPA est une force pour le retraité »



Après 7 années de présidence de la section, Alice Garel s'en va poursuivre sa retraite dans le Calvados. Rencontre avec celle qui aura marqué la ville par son dynamisme et sa générosité.

10 Reprise des comités dans les quartiers

Resserrer les liens entre habitants, élus, services municipaux et de Plaine



14 L'AGENDA Les rendez-vous d'avril et mai



Au fil des jours

Commune autour des actions et projets concernant votre quartier et la ville.

12 Les parents d'élèves se mobilisent



Depuis la rentrée, certains élèves de maternelles ou de primaires se retrouvent sans enseignants. Les parents ont décidé de se mobiliser et la municipalité fait le choix de les soutenir.

16 Les troubadours de la santé



Tout au long de l'année, Sandrine et Séverine, du Point

Accueil Prévention Santé, visitent les écoles et collèges de la ville pour faire de la prévention sur de multiples sujets de santé publique.

20 De la culture tous azimuts !



Tandis que les initiatives autour de Vogue continuent, un nouveau projet culturel pointe le bout de son nez avec le plein d'ateliers associant le son, la vidéo, la photo, le slam, les arts graphiques... Découverte.

24 Elections régionales : les résultats

25 Expression Expression des groupes du Conseil municipal

26 pratique

- ⊙ Permanences des services municipaux.
- ⊙ État civil.
- ⊙ Urgences.
- ⊙ Carinne Juste, le maire vous reçoit sans rendez-vous.



éditorial



Agir pour une transformation véritable de notre société en faveur du mieux vivre des populations

Les élections régionales ont été marquées par un rejet massif de la politique de la droite. Casse de l'emploi, au nom du dictat des profits financiers, démantèlement des services publics, tels la Poste, la sécurité sociale, l'Education Nationale, la Police nationale... où les privatisations, la réduction des effectifs et des crédits remettent en cause leurs missions avec la volonté de les soumettre au principe roi de la marchandisation.

Les Françaises et les français en ont assez de faire les frais de la course du tout profit qui accentue les inégalités avec des riches de plus en plus scandaleusement riches et des pauvres qui sont dans des conditions de misère indigne d'une société qui se prétend moderne. Les électrices et les électeurs l'ont exprimé en votant majoritairement pour la gauche et notamment à Villetaneuse avec 78,40 % (*) des suffrages.

Un rejet hélas, qui s'est manifesté aussi par un fort taux d'abstention.

Au-delà du vote sanction de la droite, cela nous interroge aussi sur le doute de l'électorat vis-à-vis de la gauche lorsque celle-ci n'est pas assez combative, audacieuse et déterminée pour s'opposer aux graves méfaits du libéralisme et construire un autre projet de société, moderne et solidaire, porteur d'avenir pour tous.

Cette gauche combative, pour laquelle vous le savez je milite, il est important pour notre devenir de la renforcer par nos actions collectives. D'affirmer notre profond attachement au progrès social. De nous rassembler nombreux pour bâtir ensemble un projet de société qui privilégie l'humain, le mieux vivre des populations.

Avec mes amis nous nous y attacherons avec toute l'énergie nécessaire. Avec toutes celles et tous ceux qui sont attachés aux valeurs humaines de justice, de solidarité et de Paix.

Le 8 avril 2010

Carinne Juste
Maire

1^{ère} Vice-Présidente de Plaine Commune

(*) Les résultats complets des 1^{ers} et 2^{èmes} tours vous sont présentés en page 24.

La crise a fait remonter le taux de chômage à Villetaneuse à 15,6% en décembre 2009. Pourtant, malgré des situations individuelles très dures, des Villetaneusiens continuent de trouver un emploi. Des pistes existent, même pour ceux qui n'ont ni formation ni diplôme. Elles sont souvent ignorées. Il faut savoir que Plaine Commune bénéficie d'un réseau dense qui mêle services communaux, entreprises, associations. En outre, de nombreux événements centrés sur l'emploi ont lieu, tout au long de l'année. Ils doivent permettre aux demandeurs du territoire, appréciés pour leur volonté et leur dynamisme, de bénéficier de ces réseaux.

Dossier de Pascal Marion
Photos : Erwann Quéré

Trois questions à Marc Charbonneau, maire-adjoint en charge des affaires économiques et de l'emploi.

De nombreuses entreprises s'installent sur le territoire de Plaine Commune. Pourquoi, malgré le dynamisme de la communauté d'agglomération et de la ville de Villetaneuse, ces entreprises n'embauchent pas davantage d'habitants du territoire ?

D'abord parce que ces entreprises s'implantent chez nous avec leurs salariés ! Ensuite, parce qu'il y a des

obstacles, contre lesquels nous agissons, comme, en premier lieu, le manque de formation de nombreux demandeurs d'emploi du territoire, et le manque de maîtrise de la langue française chez les nouveaux arrivants. Autre blocage : le manque de garde d'enfants, qui privent les femmes seules d'un travail tôt le matin ou tard le soir. Et le

istes pour trouver n emploi !



manque de transports, pour travailler dans ces créneaux horaires difficiles.

Pourtant Plaine Commune, à laquelle les huit villes ont dévolu la compétence du développement économique et de l'emploi, dispose de bons outils.

C'est vrai. Et je citerai d'abord la charte Entreprise-Territoire :

93 entreprises l'ont signée à ce jour et elle a permis la création de 2 000 emplois en dix ans sur Plaine Commune. Les entreprises signataires s'engagent sur une ou plusieurs actions concrètes au bénéfice des habitants et du territoire : embauche directe, contrat en alternance, accueil de stagiaires, embauche de travailleurs handi-

capés, recours à la sous-traitance locale, etc... Nous portons aussi toute notre attention sur les clauses d'insertion : les entreprises qui travaillent dans le cadre des chantiers de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) sont tenues de réserver 5% des heures de travail à la main-d'œuvre locale en recherche

d'emploi. Ce dispositif est étendu à d'autres chantiers, comme celui des Archives de France, à Pierrefitte-sur-Seine. Il permet de se former en alternance, et de se voir proposer un CDI à la fin de leur formation. A Villetaneuse, cinq chantiers sont prévus en 2010 pour un montant de 4 410 heures d'insertion.

Que répondre à ceux qui s'estiment discriminés dans leur recherche d'emploi ?

Que nous soutenons l'initiative d'une permanence juridique tournante, dans les Maisons de l'emploi, qui pourra porter des dossiers devant la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE).

Clauses d'insertion : expériences

**Patrick Tsafacatchouna,
coffreur bancheur**

« J'ai 28 ans et je suis ouvrier du bâtiment. Je souhaitais obtenir un diplôme : ça rassure les patrons, qui ne se contentent plus de notre seule expérience. Grâce à la Maison de l'emploi de Villetaneuse, j'ai bénéficié de la clause sociale d'insertion, sur le chantier de construction des Archives nationales, à Pierrefitte. Ça me permet de préparer un CAP de coffreur bancheur. La formation se déroule en deux périodes. D'abord,

la préqualification : quatre mois, dont deux fois quinze jours sur le terrain, le reste en enseignement théorique. J'espère être retenu pour la période de qualification, qui dure huit mois. Sur 25 stagiaires, 15 seront sélectionnés, mais les autres poursuivront leur formation avec le Greta (Groupement d'établissements) de Créteil. Et surtout, à l'issue de la qualification, j'aimerais bien signer un CDI chez Bouygues, qui gère le chantier des Archives. »

Arnaud Habert, directeur du Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) d'Ile-de-France

« Via des contrats basés sur l'alternance (entreprise/formation), le GEIQ recrute et forme, dans les métiers du BTP et de l'énergie, des personnes éloignées de l'emploi,

sans diplôme. En 2009, 78% de ces personnes sont allées jusqu'au bout de leur qualification et, au terme du contrat, 72% ont été embauchées en CDI. Nos atouts ? Nous rassurons les employeurs

et nous sécurisons les parcours des demandeurs d'emploi, en les accompagnant aussi dans le traitement de leurs difficultés administratives, financières ou de logement. »



Créer son entreprise

De nouveaux dispositifs tels que l'auto-entrepreneuriat ou le dispositif NACRE permettent de créer plus facilement qu'auparavant son entreprise. Et en risquant moins... à condition de bien prendre le temps de monter son dossier avec des appuis fiables.

L'auto-entrepreneuriat

Il connaît un grand succès depuis 2008. Plusieurs Villetaneusiens ont notamment tenté l'expérience et monté eux-même leur entreprise, plus particulièrement dans le domaine de l'aide à la personne. Il a des atouts : simplicité des démarches administratives (le lendemain de l'inscription sur le site internet, on peut facturer ses prestations depuis son siège social, autrement dit sa maison !), exemption de la TVA, comptabilité facilitée. Mais il a aussi des inconvénients : il ouvre peu de droits sociaux et, en outre, il est plutôt conseillé à de toutes peti-

tes activités qui ne nécessitent pas de s'endetter pour acheter des outils de production. Car, en cas de difficulté à rembourser un prêt professionnel, la banque pourra récupérer son dû sur vos biens propres ou sur ceux de votre conjoint.

Publics visés : plutôt ceux qui ont déjà une activité à côté, ou les retraités, ou les chômeurs indemnisés, qui ne perdent pas leurs allocations, à condition que leurs revenus ne dépassent 70% de leur ancien salaire.

www.lautoentrepreneur.fr

La nouvelle aide à la création-reprise d'entreprise (NACRE)

Ce dispositif permet de

bénéficier d'un prêt à taux zéro, de 1000 à 10000 euros, obligatoirement adossé à un prêt bancaire dont le montant et la durée doivent être supérieurs ou égaux au montant et à la durée du prêt à taux zéro.

Publics visés : les demandeurs d'emploi indemnisés, les bénéficiaires des minima sociaux, les jeunes de 18 à 25 ans, les demandeurs d'emploi de moins de 30 ans ou de plus de 50 ans non indemnisés ou reconnus handicapés, les personnes créant leur entreprise en Zone urbaine sensible (Villetaneuse a deux

ZUS, celles des quartiers Grandcoing et Allende) ou en Zone franche urbaine.

Attention ! On ne le répétera jamais assez : ces dispositifs ne dispensent pas de s'adresser aux divers organismes d'appui pour bien monter son dossier de création et pour bien prendre conscience du métier d'entrepreneur. Pour faire du NACRE ou de l'auto-entrepreneuriat des atouts, il faut vraiment travailler son projet très sérieusement, et ne pas hésiter à passer trois ou quatre mois à se préparer avant de créer son entreprise. Des outils

de formation existent pour cela.

Pour toute information, s'adresser à la Maison de l'emploi, ou une conseillère en création d'entreprise tient une permanence chaque mercredi.

Et pourquoi ne pas créer son activité en gardant un statut de salarié ?

C'est ce que propose Coopaname, une société de coopérative ouvrière anonyme, qui rassemble et salarie des entrepreneurs dans des conditions sécurisantes et très souples.

13 et 15 bis place de l'Hôtel-de-Ville, Villetaneuse.
Tél : 01 55 83 42 80

Adresses et événements incontournables

Des structures et des moments existent qui aident les chercheurs d'emploi dans leurs démarches. Aux côtés du traitement administratif et trop souvent dépersonnalisé du Pôle Emploi s'ajoute des antennes locales où chacun est pris en compte individuellement et des journées dédiées à la recherche d'emploi comme les 13^{es} Rencontres pour l'Emploi organisées par Plaine Commune cette année à Pierrefitte. Petit tour des adresses et des événements.

Espace «Maison de l'emploi de Villetaneuse»

Quatre conseillers, deux chargés d'accueil, une chargée de mission emploi formation et même un animateur de la «cyber base» vous accompagneront dans votre recherche d'emploi et de formation, et même une fois que vous l'aurez trouvé. A noter : un pôle **Entreprendre**, pour les créateurs d'entreprises, et, aussi, les Clubs de recherche d'emploi active, huit jours étalés sur trois semaines, pour maîtriser tous les outils nécessaires à la recherche.

13 et 15 bis place de l'Hôtel-de-Ville, Villetaneuse.
Tél : 01 55 83 42 80

Mission locale

Elle accueille les jeunes de 16 à 25 ans. Beaucoup d'informations, entre autres, sur l'apprentissage. Le nombre de conseillers va augmenter très prochainement.

2, rue Marie-Madeleine Pichon, Villetaneuse.
Tél : 01 58 34 90 64

Pôle emploi (ex-ANPE et ex-ASSEDIC)

Outre l'aide des conseillers de Pôle Emploi, pensez aussi à



Durant un atelier du Club de Recherche d'Emploi Active (CREA) à l'espace «Maison de l'emploi» de Villetaneuse.

son site Internet, à partir duquel vous pouvez créer votre espace personnel. Celui-ci reste souvent sous-exploité. Bien utilisé, il permet pourtant d'obtenir des pistes d'emploi.

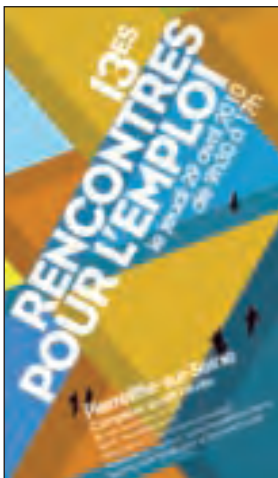
34, bis rue Salvador Allende, Épinay-sur-Seine.
Tél : 01 49 71 56 29.
<http://www.pole-emploi.fr/accueil/>

Le Forum des métiers d'art

Découvrez les métiers d'art au contact d'une douzaine de professionnels et des centres de formation.

Le 15 avril de 14h à 17h au musée d'art et d'histoire de Saint-Denis, 22, rue

Gabriel-Péri à Saint-Denis Les 13^{es} Rencontres



pour l'emploi

A noter que la Maison de l'emploi propose une préparation à cette journée, le 27 avril, pour bien connaître les entrepri-

ses présentes et les postes qu'elles proposent.

le 29 avril au Complexe sportif Roger Fréville, 89 rue Nungesser et Coli, Pierrefitte-sur-Seine.

Les Rencontres Jeunes diplômés à Villetaneuse

Organisées sous la forme d'entretiens individuels de 20 minutes entre des jeunes diplômés et des entreprises du territoire, en vue d'une embauche.

le 2 juin au Centre socioculturel, 1, avenue Jean Jaurès à Villetaneuse.

Retrouvez tous les ateliers de l'espace Maison de l'emploi de Villetaneuse et les annonces des temps forts concernant l'emploi sur www.mairie-villetaneuse.fr

Stop aux expulsions *locatives !*

Sept maires de Seine-Saint-Denis se mobilisent contre la fin de la trêve hivernale qui a pris fin à la mi-mars avec le risque d'expulsion pour les locataires en difficultés financières. Les sept municipalités de Bobigny, La Courneuve, Le Blanc-Mesnil, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains et Villetaneuse font bloc contre cette pratique « inhumaine et injuste » en signant ensemble des arrêtés anti expulsion, lundi 15 mars 2010 à Bobigny.

Dans un communiqué de presse commun, les sept villes s'élèvent contre le fait que des familles en situation de chômage ou de précarité soient sur le point d'être expulsées sans réel accompagnement, sans prise en compte de leurs difficultés et de leur devenir.

Avec la loi Boutin, votée en 2007, les conditions d'expulsions sont facilitées et les plafonds de revenus pour avoir accès au logement social baissés. Cette loi pousse davantage de familles à plus d'efforts financiers pour garder leur logement. Elle met en place différents moyens d'expulsion : supplément de loyer de solidarité, sous occupation, délai raccourci d'expulsion, etc. Toutes ces mesures vont avoir des conséquences dramatiques.

Les élus ont rappelé que plus de 11 000 familles risquent de se retrouver sans toit l'hiver prochain en



Seine Saint-Denis. Actuellement, on compte dans le département 150 000 personnes hébergées et 100 000 autres vivent dans des caravanes. La confédération Nationale du Logement (CNL) souligne que les budgets des familles pour se loger a augmenté de 23% entre 2002 et 2007. Les loyers et les charges augmentent

mais pas les salaires, a mis en avant le maire de Bobigny.

Une bataille politique et juridique

Déposés à la préfecture après leur signature, les arrêtés doivent passer devant le Tribunal administratif de Montreuil. D'année en année, des arrêtés municipaux similaires sont signés par de nomb-

reux maires en France mais ils sont à chaque fois suspendus par le Préfet avant leur annulation. Le communiqué de presse indique à ce sujet : «*Pourtant au fil des années, les arguments juridiques développés dans les arrêtés n'ont eu de cesse d'évoluer pour mieux contrer les motivations d'annula-*

tion invoquées par les juges». L'arrêté municipal Villetaneusien fait notamment référence au dispositif du droit au logement opposable (DALO), pour demander la suspension des expulsions le temps que le dossier des familles concernées soit examiné par la commission DALO. ■

L'UNRPA : «une force pour le retraité»

L'UNRPA de Villetaneuse perd cette année une de ses principales militantes. Après 7 années de présidence de la section, Alice Garel s'en va poursuivre sa retraite dans le Calvados. Rencontre avec celle qui aura marqué la ville par son dynamisme et sa générosité.

L'ancienne présidente de la section villetaneusienne de l'UNRPA (Union Nationale des Retraités et Personnes âgées), Alice Garel, ne rate que rarement une manifestation pour la défense des droits des retraités. Lorsqu'elle nous accueille dans son appartement à Villetaneuse, la discussion s'oriente vite vers des considérations politiques. Fille d'ouvrière et elle-même ouvrière pendant une vingtaine d'années avant d'être employée de bureau à GDF, Alice Garel ne s'en cache pas : « je suis de gauche et j'en suis fière ! ».

Pendant les 7 années de son mandat, « on a été de toutes les manifestations : pour la défense des retraites, pour la sauvegarde des hôpitaux publics, contre la hausse du coût de la santé, pendant les mouvements de grève, contre la privatisation de la Poste », résume Alice Garel. A la retraite depuis 1987, elle s'était rapidement rapprochée de l'UNRPA. Elle militait beaucoup aux côtés de la précédente présidente, Mme Rohr, décédée en 2003, dont elle admire encore le travail : « cette grande dame a marqué son passage à l'UNRPA. A côté d'elle, je



Alice Garel au centre et Auguste Garcia, le nouveau président de l'UNRPA locale, à sa droite.

n'étais qu'une petite fille! » Successeur désigné pour reprendre le flambeau, Alice Garel devint alors logiquement présidente de la section. Selon elle, l'UNRPA est une « force pour les retraités » : elle permet de « s'organiser pour défendre nos droits et montrer qu'on existe malgré les âges ». « Au-delà des revendications », l'UNRPA contribue également au bien-être des personnes âgées. La section de Villetaneuse organise régulièrement des sorties ludiques, comme des déjeuners spectacles, des visites de musées, ou des séjours, comme dernièrement à l'île d'Oléron. Le tout à

des prix très abordables, « car, comme le rappelle Alice Garel, de nombreuses personnes âgées vivent avec peu de revenus ». « La bonne entente avec le service retraité de la ville et le fait que la municipalité nous mette à disposition des cars nous a beaucoup aidé », précise-t-elle.

130 adhérents à Villetaneuse

Avec près de 130 adhérents, la fédération locale de Villetaneuse « fonctionne très bien et l'ambiance est bon enfant ». D'ailleurs, une bonne partie des militants de l'UNRPA-Villetaneuse n'a pas manqué l'occasion de rendre hommage à

l'ancienne présidente, l'après-midi même de notre rencontre avec elle. « Alors que je me rendais à la salle Jules Ruellen pour une permanence habituelle, une cinquantaine de personnes m'attendait pour me dire au revoir », raconte-t-elle les larmes aux yeux. Même si elle a « gros cœur de quitter Villetaneuse et de nombreux amis », elle s'en va « l'esprit tranquille, car la succession est assurée : le futur président Auguste Garcia, sera très bien épaulé par les nombreux autres militants qui contribueront à maintenir la section de Villetaneuse ». Et pour ce qui est de son engagement : « il n'y

a pas de raison que je m'arrête », conclue-t-elle. J'ai repéré une section de l'UNRPA à Dives-sur-mer, non loin de mon lieu de résidence, et je compte bien y mettre mon grain de sel ! » n

Photo : Erwann Quéré

Le nouveau bureau de l'UNRPA

PRÉSIDENT :
Auguste Garcia
VICE-PRÉSIDENTE :
Jeanine Herscu
SECRÉTAIRE :
Evelyne Boige
SECRÉTAIRE ADJOINTE :
Noëlla Patey
TRÉSORIÈRE :
Danielle Phénix
TRÉSORIÈRE ADJOINTE :
Bertine Juan

Les comités de q

Le contrat communal porté par le maire et les élus avait mis en avant le développement de la démocratie locale. Aussi depuis deux ans, des comités de quartiers ont été mis en place. Leur objectif ? Resserer les liens entre habitants, élus, services municipaux et de Plaine Commune autour des actions et projets concernant votre quartier et la ville. Ce sont des lieux d'informations, d'échanges et de débats réguliers ouverts à tous.

En 2010, le cycle de réunions a commencé avec le quartier Allende, puis le centre ville et Victor Hugo Grandcoing. Suivront en avril et mai les quartiers Langevin, Saint Leu et Wallon. « Lien social, travaux, tranquillité publique, cadre de vie, parentalité... », l'ordre du jour des réunions des comités de quartier est proposé par des « habitants relais » qui se sont portés volontaires. Yaya Lam, chargé de mission sur la démocratie locale, en mairie, prépare les réunions et se charge de faire le relais avec les services et les élus.

Retour sur le comité de quartier Allende

Après une première rencontre en 2009, consacrée au Projet Universitaire Urbain, le comité de quartier Salvador Allende s'est réuni pour la deuxième fois, mercredi 10 février 2010. Malgré la neige et la glace qui avait recouvert le quartier, une vingtaine d'habitants étaient présents autour de Carinne Juste, de Rachida Boukerma, adjointe au maire, et d'agents de la ville pour échanger sur les thèmes de la parentalité et du cadre de vie. Différents intervenants ont présenté les actions menées par les services municipaux en direction des familles et plus particulièrement des parents : PRE (Programme de réussite éducative), les actions de médiation avec notamment le groupe «parents» ou le «groupe pères» et les autres actions financées dans le

cadre du CUCS (contrats urbains de cohésion sociale) : cours d'alphabétisation, accompagnement à la lecture, l'action de l'association des «Savoirs-faires»...

Carinne Juste a alors donné la parole aux habitants en rendant hommage « aux parents et associations qui s'impliquent dans la vie du quartier : les comités de locataires CLPPMVA et la CNL, la Maison des projets mais aussi tous les adultes qui s'impliquent pour que ce quartier vive mieux. »

Après un récapitulatif des avancées enregistrées pour le quartier dans le cadre de la GUP (gestion urbaine de proximité) - fleurissement, plantations, terrains de jeux - Barbara Diekman, l'adjointe de la chef de projet à la Rénovation Urbaine à la Maison des projets a précisé qu'« il reste encore beaucoup à faire mais qu'il faut rester optimiste car les choses avancent ». Une participante a évoqué les pannes d'ascenseur à répétition. « Le problème est aussi que notre bailleur passe des contrats avec les sociétés les moins chères donc les moins performantes ! » a répondu un habitant. Carinne Juste a appelé à une action concertée « faisons un récapitulatif ensemble et nous en discuterons avec le bailleur mais là-dessus, ce sont surtout aux locataires de s'organiser avec leurs représentants car la municipalité n'est pas le donneur d'ordre... Mais n'accusons pas trop les bailleurs sociaux. Les bailleurs sociaux n'ont plus d'argent et l'état



se désengage. La seule solution que leur propose le gouvernement actuel est de vendre leurs logements. Cela ne règle en rien les problèmes et peut empirer la situation des locataires. »

« Mais il faut faire la distinction entre les problèmes individuels ou les problèmes urgents qui demandent une réponse rapide et les problèmes généraux qui ne pourront être résolus que par des travaux plus à long terme. Tout doit être mentionné noir

quartier en action



sur blanc car cela permet de mieux vous défendre et c'est pour cela que les associations de locataires existent. Car encore une fois, la municipalité ne peut pas donner des ordres aux bailleurs. Nous pouvons seulement vous proposer une médiation.» Et Carinne Juste de conclure sur un engagement : « Nous parlerons avec votre bailleur de ces problèmes dans le cadre d'une réunion partenariale. » ■

Photo : Erwann Quéré

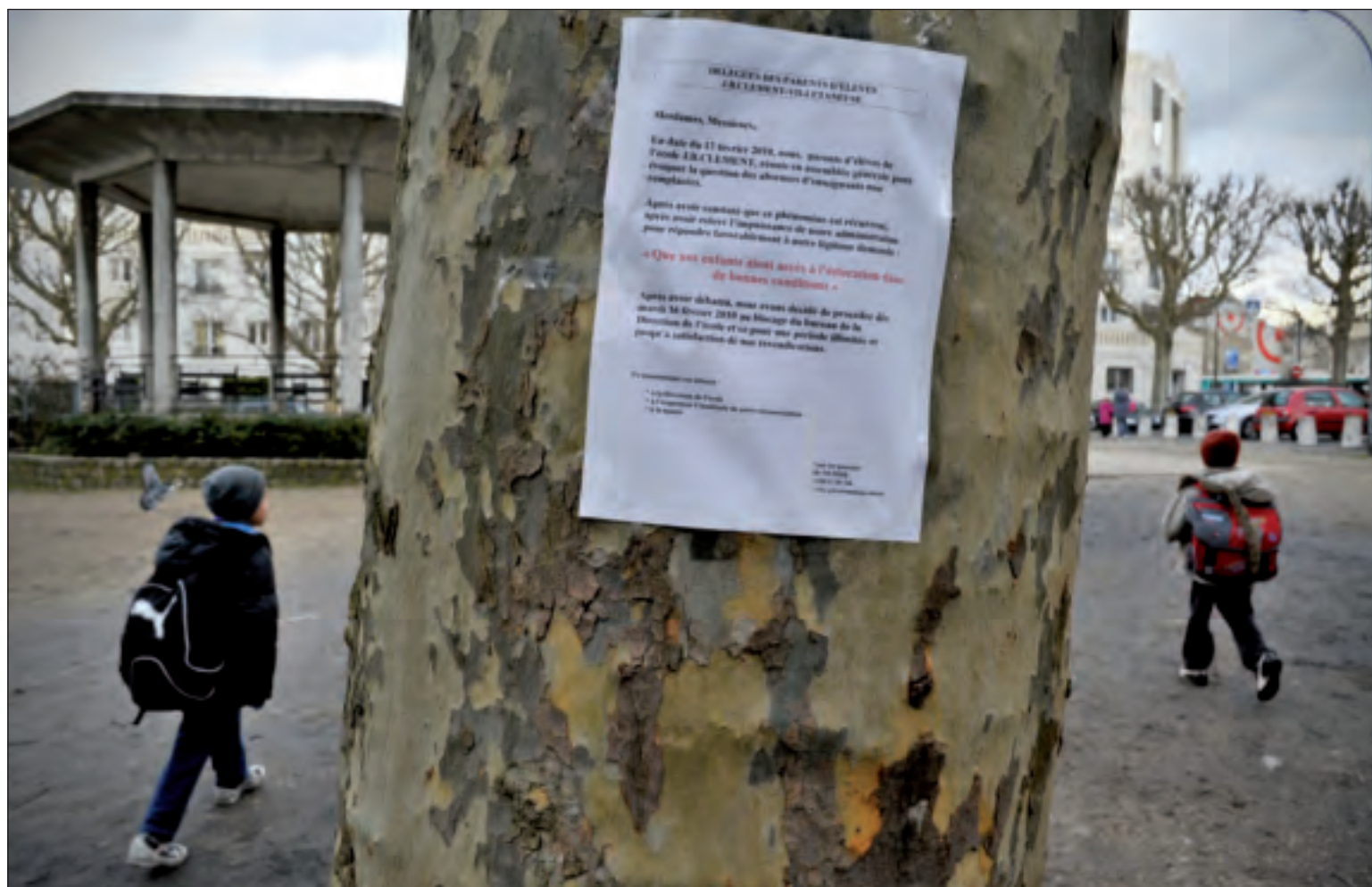
Prochaines réunions des comités de quartiers

- **Comité de quartier Langevin**, jeudi 15 avril à 18h30 au restaurant scolaire de l'école Langevin
- **Comité de quartier Joncherolles**, mardi 5 mai à 18h30 au local des Joncherolles
- **Comité de quartier Saint-Leu**, mercredi 20 mai à 18h30 à l'école Quatremaire
- **Comité de quartier Wallon/Amaryllis**, lundi 25 mai à 18h30 à l'école Wallon

Plus d'infos, contacter Yaya Lam,
chargé de mission «démocratie locale» au **01 49 40 76 17**
Et sur le site internet www.mairie-villetaneuse.fr

Mobilisation des parents

«*De meilleures conditions*»



Tract affiché en face de l'école Jean-Baptiste-Clément par les délégués des parents d'élèves appelant au blocage de l'établissement en février dernier.

Depuis la rentrée, certains élèves de maternelle ou de primaire se retrouvent sans enseignants. Ils sont alors, soit accueillis dans les classes, avec les conséquences que l'on imagine sur la qualité de l'enseignement, soit, déscolarisés. Cette situation s'étend sur l'ensemble de la Seine-Saint-Denis... et au-delà. Pour en débattre, la ville a proposé un échange entre parents, enseignants, représentants de parents d'élèves et élus, le mardi 13 avril.

A Villetaneuse, mi-février, une trentaine de parents d'élèves ont occupé l'école Jean-Baptiste Clément pour protester face au non remplacement des enseignants absents pour maladie ou en congés maternité. Réunis en assemblée générale, ils ont décidé de procéder au blocage des cours constatant « que ce phénomène est récurrent ». Le blocage a été levé suite à l'annonce par

l'inspectrice de circonscription qu'un remplaçant serait présent à la rentrée des vacances de février et jusqu'à la fin de l'année scolaire. La municipalité de Villetaneuse s'est de plus engagée à soutenir leur démarche. C'est le même écho dans plusieurs écoles de la ville, parents d'élèves et enseignants sont très inquiets sur le manque de moyens donnés à l'école publique. La journée de grève nationale du 23

mars a d'ailleurs été très suivie à Villetaneuse. La moitié des écoles villetaneusiennes ont fermé leurs portes. Les enseignants ont souhaité montrer massivement leur mécontentement face aux non remplacements, aux suppressions de postes et au manque de moyens. Plusieurs temps de rencontres autour des problèmes de moyens se sont déroulés à Pierrefitte et à Villetaneuse réunissant les parents

parents d'élèves : bons pour nos enfants !»

d'enfants allant à la crèche, à l'école, au collège et au lycée. Les manifestations de mécontentement se multiplient dans toute la ville, et dans tout le département.

Une réponse du ministre désarmante

La réponse du ministre à ce problème est désarmante. Il souhaite que chaque effectif absent puisse être

composé soit de jeunes retraités de l'éducation nationale, soit d'étudiants en cours de formation ou juste diplômés qui pourront subvenir à des besoins urgents. En 2010, on annonce la suppression de 16 000 postes. Un total de 49 400 postes sur trois ans a été supprimé.

Pour renforcer leur efficacité dans cette mobilisation, les associations de parents d'élèves ont souhaité

« faire bloc ». A l'initiative de la municipalité, ils se sont tous réunis pour préparer ensemble un moment d'échange et de débat avec tous les villetaneusiens. La mobilisation de nombreux parents lors de la réunion publique du 13 avril s'inscrit dans une volonté commune d'agir pour une école de qualité pour tous les enfants. ■

Photo : Erwann Quéré



TOUS MOBILISÉS POUR NOS ÉCOLES !
DÉBATS, ÉCHANGES...

MARDI 13 AVRIL 2010
A 18H30 À L'HÔTEL DE VILLE

REUNION PUBLIQUE

Infos au **01 49 40 76 00**
ou sur **www.mairie-villetaneuse.fr**

Qui fait quoi en matière d'éducation ?

L'Etat est responsable du corps enseignant. La municipalité, de son côté, est responsable des locaux, de leur entretien et de la restauration. Le remplacement des enseignants absents ne dépend donc que de l'Etat par le biais du ministère de l'Education nationale. La présence d'ensei-

gnants en nombre suffisant reste pourtant un véritable enjeu local comme national. C'est un droit légitime pour les familles soucieuses de la réussite de leurs enfants. La municipalité soutient la démarche des parents bien qu'elle ne bénéficie en la matière d'aucun pouvoir de décision.

Petit pratique de la rentrée scolaire 2010/2011



Quotient familial

Pour l'ensemble des activités municipales : restauration scolaire, centre de loisirs, accueil périscolaire, activités culturelles, vous devez établir votre quotient familial. Celui-ci permet d'adapter les tarifs à vos revenus.

L'établissement du quotient familial se fait **sur rendez-vous à partir du 6 avril 2010.**

Le jour du rendez-vous munissez-vous des documents nécessaires :

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance.
- Les 3 derniers bulletins de salaire ou décompte des Assedic.
- Notification des prestations familiales (CAF).
- Autres justificatifs de ressources (pension).
- Dernier avis d'imposition ou bulletin de salaire décembre 2009.
- Quittance de loyer et taxe d'habitation.
- Pour les propriétaires : acte de propriété.
- Pour les commerçants : bilan de l'exercice comptable.
- Carnet de santé de l'enfant (vaccinations à jour).
- Pour les personnes hébergées : fournir un document administratif justifiant de la nouvelle adresse sur la commune (sécurité sociale ou caf par exemple).

Inscription scolaire

Votre enfant entre en maternelle (né en 2007 ou avant le 31 mars 2008) ou en C.P. (né en 2004). **Les inscriptions débutent à partir du 6 avril 2010 sur rendez-vous au 01.49.40.75.97**

Le jour du rendez-vous munissez-vous des documents nécessaires :

- Livret de famille ou acte de naissance.
- Carnet de santé de ou des enfants (vaccinations à jour).
- Justificatif de domicile (quittance de loyer, contrat de location, acte de propriété...).
- Pour les personnes séparées ou divorcées : ordonnance de résidence séparée ou de jugement.

ACCUEIL AU SERVICE ENFANCE - ENSEIGNEMENT - RESTAURATION sur rendez-vous au 01.49.40.75.97

1, place Hôtel de ville
93430 Villettaneuse

Horaires du lundi au jeudi :

8 h 30 - 12 h et 13 h 30 à 17 h.

Vendredi :

8 h 30 - 12 h et de 13 h 30 à 19 h.

Samedi : 9 h à 12 h.

www.mairie-villettaneuse.fr

L'AGENDA

et en mai à

Festival Médis Kamilya Jubran & Werner Hasler



**Vendredi
16 avril
à 20h30**

*La chanteuse
palestinienne Kamilya
Jubran, en duo avec
Werner Hasler, perpétue
les traditions orientales
avec des compositions
électroacoustiques.*

GYMNASE JESSE OWENS

Entrée : 5 euros

Tarif réduit : 2,50 euros

**Renseignements et réservation
au service culturel**

Tél. 01 49 40 76 04

Journée nationale du souvenir



*Dimanche 25 avril, cérémonie d'hommage
rendue aux victimes et héros de la déportation
à 11 heures au cimetière communal*

Renseignements au cabinet du maire : 01 49 40 76 17

en avril Villetaneuse

Marionnettes Sakura



*Vendredi 14 mai
à 20 heures*

*Spectacle visuel et drôle
autour de l'univers fantasque
d'une adolescente*

**THÉÂTRE DU TARMAC
DE LA VILLETTE**

**Entrée : 5 euros / Tarif
réduit : 2,50 euros**

**Départ en car de Villetaneuse
depuis la place Jean-Baptiste-Clément.**
Renseignements et réservation au service culturel
Tél. 01 49 40 76 04

Fête des voisins



*Jeudi 28 mai
à partir de 18 heures
dans les quartiers de la ville*

Rendez-vous festif entre voisins dans toute la ville

Renseignements : service vie des quartiers.
Tél. 01 49 40 76 28.

Au programme côté seniors



**Jeudi 15 avril
Saint-Jean-de-
Beauregard
(dans l'Essonne)**

Témoins de l'art
de vivre au XVIIème
siècle, château, parc,
potager, écuries
pigeonnier forment
un superbe ensem-
ble architectural
classé monument
historique.

- Départ
à 13 heures
- Nombre
de places : 30
- Participation :
9,60 euros

**Vendredi 30 avril
Repas dansant
du 1er mai animé par
Catherine Beldame**

- à 12 heures
- Nombre
de places : 80
- Participation :
12,44 euros

**Jeudi 6 mai
La Serre aux
Papillons (dans
les Yvelines)**

un spectacle féérique
donné par 700
papillons exotiques
vivants qui volent au
milieu des visiteurs
parmi les fleurs
et les plantes rares.

- Départ
à 13 heures
- Nombre
de places : 30
- Participation :
5,50 euros

**Jeudi 20 mai
Les jardins
de Maffliers**

Déjeuner
au restaurant puis
animation dansante

- Départ à 11 heures
- Nombre
de places : 30
- Participation :
39,50 euros

Les services pour les retraités :
aide ménagère, portage des repas, dossier Allocation
Dépendance Autonomie (APA) vous accueillent : 5, rue
du 19 mars 1962. Les bureaux sont ouverts du lundi au
vendredi de 10h à 17h30.

**Tél. : 01 49 46 10 93
ou 01 49 46 10 91.**

Toutes les informations sur les activités sont
disponibles dans le programme du lieu d'accueil,
de service et d'animations. Si vous ne le recevez
pas, vous pouvez téléphoner au :

01 49 46 10 93

Sandrine et *troubadours de la*

Tout au long de l'année, Sandrine et Séverine, respectivement responsable de l'animation et infirmière au Point Accueil Prévention Santé, visitent les écoles et collèges de la ville pour faire de la prévention sur de multiples sujets de santé publique. Après une sensibilisation en fin d'année dernière sur les risques toujours majeurs de s'exposer encore aujourd'hui au SIDA, un début d'année sur le thème du sommeil et de l'importance de bien le gérer, le printemps a débuté avec les risques liés au tabagisme. Reportage.

Une même volonté anime Sandrine et Séverine : celle d'aborder franchement avec les enfants ou les adolescents des questions délicates liées à la santé et qui ne sont pas forcément abordées en classe ou même dans l'intimité de leur foyer.

Aller au contact...

Les thèmes retenus le sont en fonction de l'actualité mais parfois aussi à partir de constats établis au Point Accueil Prévention Santé.

Par exemple, pour la sensibilisation au sujet du SIDA menée courant décembre, il leur est apparu, dans le cadre du planning familial notamment (consultation de gynécologie), une insuffisance dans l'utilisation du préservatif manifestement due à une réelle méconnaissance des risques de transmission des infections sexuellement transmissibles (IST) et, bien sûr, du SIDA. Une intervention pédagogique a donc été programmée au collège Jean-Vilar qui, par ailleurs, était demandeur.

Début 2010, le sujet concernait cette fois la gestion du sommeil. Des élèves de l'école Paul-Langevin ont pu ainsi apprendre l'importance du «bien dormir», comprendre que ce temps passé sous la couette n'était pas du temps de perdu, qu'il était au contraire essentiel à une bonne récupération et bien plus important que celui passé derrière sa console de jeux vidéos !

Aujourd'hui, c'est avec un gros sac rempli de matériel pédagogique (visuels, affiches...) bricolé par elles même, que Sandrine et Séverine at-

tendent devant la porte de la classe de CM1 de mademoiselle Séguier à l'école Paul-Langevin.

Leur intervention portera cette fois-ci sur le tabagisme, et, de leur propre aveu, «*il n'est pas facile de dire aux enfants que le tabac est souvent un poison mortel, alors que les cigarettes sont en vente libre et que l'on sait que certains de leurs parents sont des fumeurs et qu'ils risquent peut être leur vie*». Tout est alors histoire de pédagogie !

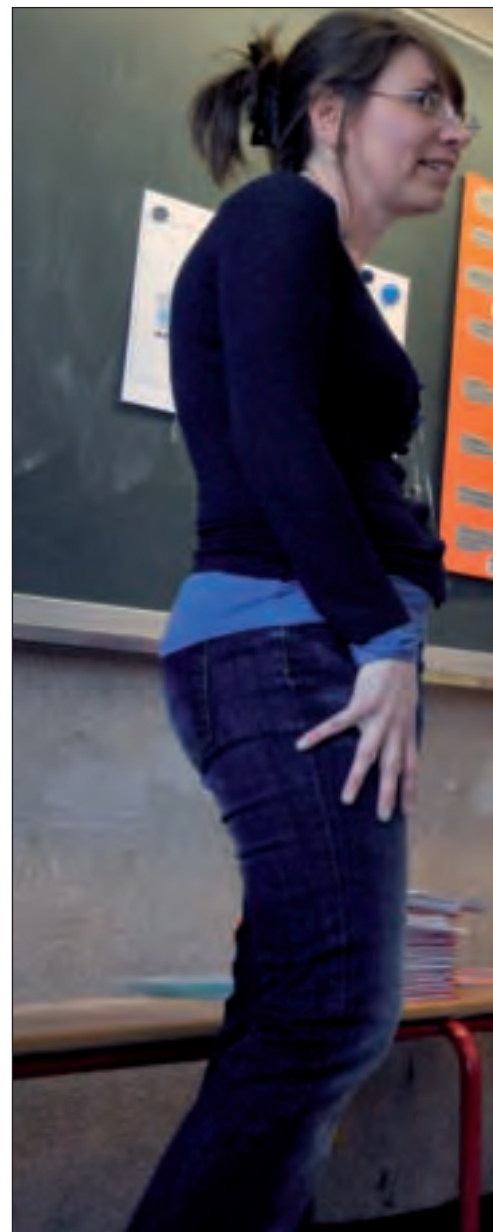
... Avec délicatesse et pédagogie

Tout commence donc par les origines du tabac... Un peu d'Histoire ne peut pas nuire ! Et d'apprendre alors que c'est en 1492, lors de sa découverte de l'Amérique, que Christophe Colomb découvre le tabac et le rapporte en Europe, à la cour espagnole et portugaise, où il est pendant longtemps utilisé comme simple plante d'ornement. Aujourd'hui, L'industrie du tabac regroupe 6 compagnies internationales qui sont parmi les plus puissantes du monde.

Après ce bref exposé historique et pour entrer dans le vif du sujet, Sandrine pose une seule question : "*Pourquoi fume-t-on ?*" Et là, parmi les enfants, fusent de nombreuses réponses qui montrent bien à quel point aucune ne correspond à un besoin vital :

- «*Pour faire comme les autres ?!*»
- «*Pour avoir l'air grand ?!*»
- «*Parce que l'on est manipulé ?!*»
- «*Pour goûter ?!*»
- «*Pour se réchauffer ?!*»
- «*Pour être à la mode ?!*»...

Une à une, toutes les réponses sont éplu-



chées, analysées pour démontrer qu'il n'est pas nécessaire de fumer, que cela n'apporte rien, qu'il n'y a aucun bénéfice pour la santé. Bien au contraire, comme l'affiche de manière très cynique les paquets de cigarettes aujourd'hui : «*Fumer tue*» ! Et pour le prouver, Séverine placarde sur le tableau noir deux affiches illustrant les composants toxiques présents dans une cigarette : goudron, butane, arsenic, polonium 210, méthanol, solvants, cadmium, vinyle, mercure, insecticide, ammoniacque... A chaque composant toxique ou cancérigène annoncé, les enfants, incrédules, soupirent

et Séverine : la prévention santé



Sandrine à gauche et Séverine à droite. Au milieu, Marvin devant l'affiche illustrant les composants toxiques d'une cigarette.

de dégoût ou poussent des cris d'horreur. Séverine explique que ce cocktail de substances a été mis au point et ajouté à la nicotine pour enclencher, dès la première cigarette fumée, une puissante addiction. «*Ne touchez pas à la cigarette ! N'essayez jamais, même pour goûter !*», lance Sandrine. «*C'est une drogue, et on est "accro" dès la première cigarette !*», insiste Séverine.

Après les composants, le plus brutal: les différentes pathologies liées au tabagisme, qu'il soit actif ou passif. La liste est longue et fait froid dans le dos. Du cancer de la bouche ou du poumon à celui

de la vessie en passant par les risques cardio-vasculaires ou encore les attaques cérébrales... toutes ces affections démontrent à quel point le tabac est devenu un véritable poison. En France, on estime à 60 000 les personnes qui meurent chaque année à cause du tabac. Tout ceci est bien évidemment présenté avec délicatesse et sans fatalisme. Sandrine et Séverine s'empressent de relativiser et de préciser que ces maladies ne sont pas automatiques, mais qu'elles sont favorisées par la consommation de tabac. Pour finir sur une note moins douloureuse et plus matérielle, Sandrine

aborde la facette financière de cette addiction. Et là surprise : les enfants connaissent le coût moyen d'un paquet de cigarette. Preuve, malheureusement, que cette drogue est encore bien présente dans le quotidien des familles. Ils savent par exemple que chez un bon fumeur (20 cigarettes par jour) 1800 euros partent chaque année en fumée ! ■

Photo et texte : Erwann Quéré

**Point Accueil Prévention Santé
2, rue de l'Hôtel de ville.
Tél. 01.49.40.76.34**

Développer la de la mon

Signée officiellement en 2006 entre les deux communes, la convention de coopération décentralisée entre les villes de Koniakary et Villetaneuse s'est dessinée quelques années plus tôt. Relativement jeune, ce partenariat a déjà permis de nombreux échanges.

Depuis une première rencontre entre les Maires de Villetaneuse et Koniakary, organisée en 2003, des délégations sont reçues tour à tour par une des deux municipalités. Chacune de ces rencontres sont basées sur l'objectif de favoriser les échanges et de développer la collaboration entre les collectivités et populations locales de ces deux régions. En 2005, une délégation de Villetaneuse s'était rendue à Koniakary, pour participer à une opération de désenclavement fluviale. Le fleuve qui traverse la ville malienne déborde régulièrement pendant la saison des pluies, ce qui rend difficile l'exploitation agricole dans la région et fait chaque année des victimes par noyade. La municipalité de Villetaneuse avait financé l'installation de cinq pirogues afin de permettre à la population locale de traverser plus facilement le fleuve.

Deux années plus tard, en 2007, la délégation villetaneusienne comptait entre autres la Maire actuelle, Mme Juste, alors adjointe à l'époque. Six jeunes filles de Villetaneuse, qui étaient également du voyage, avaient alors mis en œuvre un projet, à l'appui de l'association Feu Vert : construire une clôture pour le collège de Koniakary, et participer ainsi au plan de développement local. Ce partenariat se veut également être un vecteur d'échange entre les cultures. Pour la signature de la convention en 2006, les centres de loisirs s'étaient par exemple mis au diapason de la culture malienne pour la fête annuelle de fin d'année.

De nombreuses associations maliennes et villetaneusiennes font vivre cette coopération. A l'image de l'association franco-malienne Enndan Djombougou - « le lien » en langue peul -, qui fait office

d'intermédiaire. Désormais loi 1901, cette association était à l'origine basée à Koniakary et ses environs, avant de devenir également une association française, regroupant des migrants issus de cette région malienne et résidents en Île de France.

Des «Kits agricoles» prometteurs

Pour les trois ans du partenariat, fêté en juin 2009 à Villetaneuse, le Maire de Koniakary, accompagné entre autres de plusieurs de ses conseillers municipaux, étaient présents. L'occasion de tirer un bilan de ce jeune partenariat et de définir des perspectives pour les années à venir. Entre autres axes de développement du partenariat : le projet agricole, destiné à dynamiser la région de Koniakary. L'idée est de participer à l'amélioration des équipements d'exploitation des terres cultivables en mettant à disposition de la population koniakaraise, moyennant un remboursement étalé sur 6 ans, une vingtaine de « kits agricoles ». Composé d'un âne, d'une semeuse, d'un motoculteur, d'une paire de bœufs, d'une charrue et d'outillages, chaque kit agricole permettra à une famille de Koniakary de cultiver ses terres et de générer des revenus conséquents.

La présence des autorités maliennes en France, a aussi permis à des membres d'Enndan Djombougou d'accompagner le médecin directeur du centre de santé communautaire de Koniakary dans sa recherche de partenaires. Ce dernier faisait partie de la délégation koniakaraise reçue à Villetaneuse. Un voyage à Lille leur a permis de trouver une dizaine de lits, une machine à échographie, du matériel chirurgical, qui ont ensuite été envoyés au Mali afin d'améliorer les conditions de santé des populations locales.



Frappée par le chômage et une insécurité alimentaire chronique, la région de Kayes, au cœur de laquelle se trouve Koniakary, connaît un fort exode rural et peine à développer une dynamique locale. La plupart des jeunes déserte la région et migre vers des villes plus grandes ou vers les pays limitrophes pour trouver du travail. Certains tentent des aventures migratoires souvent risquées vers l'Europe. Partant de ce constat, les deux parties du partenariat ont souhaité offrir une possibilité immédiate aux jeunes de cette région d'exploiter leur terre, de vivre

les bons côtés mondialisation



Bassirou Bane, le maire de Koniakary, et Carinne Juste au mois de juin 2009 lors du 3e anniversaire de la coopération entre les deux villes.

sur place et ainsi de développer la région. Ces jeunes, à qui seront destinés les kits agricoles, seront choisis selon des critères définis avec les anciens des villages et les responsables politiques locaux, afin de s'assurer que chacun respecte ses engagements et le contrat de l'emprunt.

A l'aide d'un kit, une famille pourra semer pendant la saison des pluies, puis, le reste de l'année, en dehors de l'exploitation agricole, pourra développer d'autres activités pour générer des revenus, comme le transport à dos d'âne. Une fois le kit rem-

boursé, il s'agira de financer avec cet argent, l'achat d'un nouveau kit pour une nouvelle famille. D'ici une douzaine d'années, le nombre de kits mis à disposition pourrait ainsi doubler. Bien aidées par l'association de migrants Enndan Djombougou, les municipalités de Villetaneuse et de Koniakary en sont pour l'instant à trouver des financements supplémentaires. L'objectif est de parvenir à financer l'achat de la vingtaine de kits agricoles, d'ici la fin 2010.

Ainsi, grâce à ce partenariat, deux popula-

tions, deux régions du globe, distantes de plusieurs milliers de kilomètres peuvent coopérer et se rapprocher selon une dynamique humaine. Comme l'affirme Dodio Koulibaly, président de l'association Enndan Djombougou, « tous les habitants peuvent s'approprier ce partenariat : cette coopération internationale doit se développer dans tous les domaines, dans l'objectif de favoriser les échanges entre les peuples et développer les bons côtés de la mondialisation ».

■ **Samuel Lehoux**
Photo : **Erwann Quéré**



La saison Vogue continue

**Que de souvenirs racontés lors de ce premier café musical organisé par la ville et l'association Zebrock qui fêtent la maison vogue tout au long de la saison 2010 !
Rendez-vous pour le prochain Café musical sur les grands répertoires musicaux de Vogue, le vendredi 7 mai 2010 à 19h au centre socioculturel (1, rue Jean-Jaurès).**

A l'occasion de ce café musical, replongez-vous dans le jazz des années 50, le temps des yéyés, la variété... en présence d'artistes et d'archives musicales ! Du Hot Club de France à Suggarhill Records, les styles, les

esthétiques et les artistes dont Vogue est la maison seront au cœur de nos discussions. Un feu d'artifice musical ! Avec : Sidney Bechet, Django Reinhardt, les succès de Marino Marini, les artistes yéyé des années 60

(Hallyday, Dutronc, ...), la chanson française (Colette Renard, Marc Ogeret...), les prix de l'Eurovision, Martin Circus, les 1er albums de rap US... Les répertoires musicaux seront passés au crible de vos souvenirs !

Amenez vos disques, vos archives, vos photos pour les partager avec tous.

Lors de ces cafés musicaux vous êtes invités à venir raconter vos souvenirs musicaux, à apporter vos vinyles ou tout autre objet, en présence de grands témoins de

l'aventure «Vogue », de professionnels du secteur musical et animés par Edgard Garcia, directeur de Chroma/Zebrock. Vos témoignages seront restitués lors d'une grande exposition à la mairie de Villetaneuse. ■ **SL**

La musique au cœur de notre projet

Co-organisée par la ville et l'association Chroma/Zebrock, la saison culturelle sur la "Maison Vogue" est désormais bien lancée. Afin de mieux connaître cette association, son directeur Edgard Garcia a accepté de répondre à nos questions.

Pouvez vous nous présenter l'association Zebrock?

La musique est au cœur de notre projet. A l'appui de différents projets, nous souhaitons faire partager des émotions et des connaissances musicales, selon une dynamique d'éducation culturelle. Zebrock, qui fête ses 20 ans cette année et dont le parrain est Charles Aznavour, considère indispensable de consacrer du temps, des moyens et de l'intelligence à la musique, et de lui accorder une place toujours plus grande dans la vie sociale. Avec Zebrock au bahut, nous permettons ainsi aux collégiens de Seine-Saint-Denis de rencontrer des grands chanteurs et de grandes chansons françaises, afin qu'ils



en tirent profit dans leur scolarité. Nous accompagnons également les jeunes artistes qui participent au Grand Zebrock, en les aidant à parfaire

leur répertoire et leurs prestations scéniques. Les groupes sélectionnés montent ensuite sur scène dans une grande salle et à la fête de l'Humanité.

Après les réunions de préparation avec des anciens de chez Vogue, quelle est la suite du programme?

Nous avons organisé à la Mairie un café musical, vendredi 12 février. Les gens étaient invités à discuter autour de la thématique : "Villetaneuse, fabrique de disques". Un film qui retraçait les étapes de fabrication des disques vinyles a été projeté et des élèves du Centre d'Initiatives Culturelles et Artistiques ont interprété des titres de Sidney Bechet, figure emblématique des Disques Vogue. Un prochain café musical, d'avantage tourné vers les répertoires musicaux, est prévu pour le 7 mai, avec une forte présence artistique. Avec la municipalité, nous avons également

décidé de monter une exposition dont l'inauguration est prévue pour début 2011. Celle-ci tournera sans doute ailleurs qu'à Villetaneuse, car l'aventure des Disques Vogue est aussi une histoire nationale. Un beau travail de mémoire collective est en marche. Ce projet permet de se replonger dans l'histoire culturelle, musicale et sociale du département. Il s'agit de prendre soin de ce patrimoine, et d'apprendre à écouter dans la musique ce qu'elle nous raconte de l'époque à laquelle elle a été faite et entendue. ■

Samuel Lehoux

Photo : Willy Vainqueur

Plus d'infos sur

www.zebrock.net

www.mairie-villetaneuse.fr

Participez au projet «vues d'ici»

A partir du mois d'avril et jusqu'en décembre, vous pouvez participer à une belle aventure artistique. Plusieurs ateliers vous sont ouverts : réalisation d'un court-métrage, de fresques géantes, de vidéos, de photos, de slam... avec les artistes du Kolektif Alambik et la slameuse Cat'Mat.

• **Atelier grande image** Peinture sur support polyester transparent ou à partir de fonds pré-imprimés (visuels en lien avec l'architecture, l'histoire de Villetaneuse...). Cet atelier se décompose en deux étapes: apprentissage des différentes techniques de peintures et de toutes pratiques artistiques liées à la réalisation de visuels et projections des visuels réalisés sur un mur (premier jour) et mise en application des techniques apprises le jour précédent (deuxième et troisième jours). **Du 26 au 28 avril de 14h à 17h, à la maison des projets Allende**

• **Atelier cinéma** par la slameuse Catmat et son collectif «Slam ô féminin». **Les jeudi 27 mai, jeudi 3 juin, jeudi 10 juin et jeudi 17 juin de 18h30 à 20h30, au centre socioculturel.**

• **Atelier cinéma** Réalisation d'un court-métrage selon la technique de réalisation "image par image": Visionnage d'un ou deux films qui

ont recours à ce principe de réalisation. Déambulation dans Villetaneuse dans l'idée de présenter les différents endroits et les différentes facettes de la ville. Constitution de deux groupes qui partiraient de deux endroits opposés de la ville, qui la filmeraient, et qui convergeraient vers un même point. Initiation à la pratique cinématographique: prise en mains technique (mécanisme de la caméra Bolex H16, choix des objectifs, chargement des pellicules...). Tournage: réalisation en groupe (prises de vues en intérieur et extérieur). Initiation au développement de films 16 mm couleur (laboratoire installé sur place). Technique de travail direct sur pellicule. Montage et projection des rushes. **Du 7 au 9 juillet de 14h à 17h, à la médiathèque Max-Pol Fouchet ou Maison de quartier**

• **Atelier photo** Prises de vue sur le



thème de l'urbanisme, le regard sur son quartier. Développement en laboratoire (installé sur place). Après visionnage intervention directe sur la pellicule de manière à transformer l'image, et par conséquent, l'environnement urbain. Renouvellement de l'opération à

plusieurs reprises de manière à faire avancer les techniques et de maîtriser de plus en plus son sujet. **Du 4 au 6 octobre de 18h30 à 21h30, au LCR route de Saint-Leu.**

• **Atelier vidéo** Numérisation des différents documents visuels récoltés et constitution d'une banque d'images. Montage et retouche d'images. Ces ateliers sont gratuits à partir de 12 ans, inscription auprès du service culturel. **Du 8 au 10 novembre de 14h à 17h, au centre socio-culturel.**

Final : la nuit du 4 décembre 2010, Villetaneuse nous fait rêver... Tout le travail réalisé avec vous au cours des ateliers est destiné à illuminer un quartier de la ville le temps d'une soirée, le 4 décembre 2010: une projection monumentale sur les façades d'immeubles avec la bande sonore enregistrée lors des ateliers Slam. ■

Réouverture de la médiathèque Max-Pol Fouchet : pour petits et grands !

Entrez, c'est tout neuf ! L'intérieur de la médiathèque est totalement refait : peintures, sol, chauffage, isolation. Des sanitaires réservés au public ont été créés. L'ensemble du mobilier a été changé. Et toutes les collections de livres sont neuves, elles aussi. Sol gris, murs blancs qu'égaient quelques traits de rouge et de vert anis. Meubles en bois clair – du hêtre – et montants métalliques rouges. On s'y sent d'autant mieux que l'espace semble s'être agrandi. Il est bien plus aéré ! Pourtant, on est resté sur la même surface, 190 m². Les radiateurs n'encombrent plus les murs : un chauffage radiant installé au plafond a permis



de dégager ceux-ci, laissant de la place pour installer les rayonnages, qui ne viennent plus couper l'espace. La médiathèque est donc plus claire et plus harmonieuse. Et l'espace dédié aux adultes est directement visible depuis l'entrée.

Des espaces pour chacun

« Nous souhaitons accroître la fréquentation des adultes, explique Joëlle Mingui. D'ailleurs notre nouvel espace dédié aux tout-petits est bien sûr ouvert aux parents. » L'espace multimédia, nouveau lui aussi, comprendra quatre postes Internet, dont un réservé aux adultes. Pour ce public, encore : 18 titres de presse, et beaucoup de documents de détente, comme les livres sur la cuisine et le jardinage, ainsi que des informations pratiques, sur la recherche d'emploi, par exemple. Les jeunes ne sont bien sûr pas oubliés, ils bénéficient eux aussi de leur espace et restent privilégiés. A leur disposition : 500 documentaires,

500 romans et contes, 100 mangas, 1400 BD, 2000 albums et 18 titres de presse.

« Le réaménagement a donné la priorité à l'espace : chaque public a suffisamment de place. Cela devrait permettre aux adultes de se concentrer sans être distraits par les plus jeunes. » La convivialité du lieu, qui permet aux adolescents de se rencontrer, aux adultes de faire connaissance, qui reçoit les enfants des écoles Paul Langevin et Jules Vallès, et du collège Jean Vilar, très proches, ne doit pas faire oublier la transmission du goût pour la lecture. « Nous voulons sensibiliser nos usagers à l'imprimé. Et maintenir leur

intérêt pour le livre. C'est un travail de fourmi ! » reconnaît Joëlle Mingui. Ça n'empêche pas les projets numériques ! Ainsi, à l'espace multimédia, des ateliers artistiques sont prévus, animés par l'association Cinesthésie, à partir de logiciels spéciaux. Preuve qu'à Max-Pol Fouchet il y en a pour tous les goûts ! La médiathèque Jean Renaudie, rue Roger Salengro vous est aussi ouverte du mardi au samedi, tout comme l'ensemble des médiathèques des huit villes de Plaine Commune. ■

Médiathèque Max-Pol Fouchet
7, rue Paul Langevin
Tél. 01 48 21 38 39
www.mediathèques-plainecommune.fr

Photographies : Saddri Derradji, Erwann Quéré et DR.



«Dessine moi une fresque !» Fin mars, au 110 de la route de Saint-Leu, les enfants ont fait crépiter leur créativité en réalisant des maquettes destinées à préfigurer ce que sera la prochaine fresque qui enjolivera le transformateur EDF situé en bas de la cité. Cette initiative, débutée en février avec le service Jeunesse, a été menée en partenariat avec la SFMAD, l'association Feu Vert, le bailleur de l'OGIF.



«Libertés» au féminin A l'occasion de la journée internationale des droits de la femme, qui trouve son origine dans les manifestations de femmes au début du XXe siècle en Europe et aux États-Unis, réclamant l'égalité, de meilleures conditions de travail et le droit de vote, une exposition de photographies sur toile évoquant la Liberté des femmes était installée dans le hall de la mairie.



Et si on sortait ? La Tour Eiffel, le Louvre, Notre Dame, les Champs Elysées... Le service culturel conjointement avec celui de la jeunesse a organisé, vendredi 19 mars 2010, une sortie "Paris by night" dans le cadre de la programmation "Et si on sortait ?". Un souvenir pluvieux, mais un souvenir heureux !



Commémoration Une cinquantaine de Villetaneusiens étaient réunis le 19 mars 2010, pour la commémoration du 48ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, rue du 19 mars 1962. Elus et habitants se sont recueillis pendant une minute de silence.



Nouveaux «survêts» ! La section Football du CSV recevait des survêtements offerts par l'Université Paris 13 et l'entreprise Dubrac. Francis Dubrac et le président de l'Université Paris 13 ont remis les survêtements en compagnie de Carinne Juste, le maire, et de Jean-Michel Milliez, le 1er adjoint.

Portes ouvertes **au centre socioculturel**



Une journée portes-ouvertes à l'image de ce que sera au quotidien ce nouvel équipement à Villetaneuse. Lieu de vie, de rencontres, d'animations et de solidarités pour toutes les générations, le centre socioculturel a inauguré l'ouverture de ses activités avec de nombreuses animations et la présence des différents services municipaux qui œuvreront : de la culture, de l'image, de la musique, des gourmandises, de la convivialité, des plantations, des jeux... Tout était réuni pour une ouverture réussie !

Élus communistes et républicains

" A la suite de la puissante victoire des forces de Gauche aux élections régionales, les projets du Contrat communal élaboré démocratiquement autour de Carinne JUSTE avec les milliers de Villeteusiens qui ont participé à son élaboration puis voté, trouvent un soutien de poids. Certains de ces projets ont une ampleur régionale comme le tramway et la gare SNCF qui vont pouvoir démarrer rapidement. Le FRONT DE GAUCHE et le PARTI COMMUNISTE, renforcés par les résultats pousseront et veilleront aux dimensions économiques, sociales et écologiques de l'action régionale. Nous voulons aussi que la Droite présidentielle renonce à magouiller les règles démocratiques électorales et de décentralisation des pouvoirs locaux. Le Grand Paris projeté continuera-t-il pour la Finance internationale ou pour les Franciliens? Il nous et vous faudra agir davantage. Valérie Pécresse a perdu toute estime dans le 9.3 en prétendant en dernière minute que la Seine-saint Denis était abandonnée par la Région alors que c'est elle même dans son Gouvernement qui organise la ségrégation sociale, l'abandon des services publics y compris de police, qui n'est plus au service de tous, le fric à l'ouest de Paris et le chômage ailleurs. Mensonge odieux qui lui interdit une défaite dans l'honneur. Alors, comme ceux du Contrat Communal, les projets régionaux vont se mettre en chantier dans notre ville. Des travaux générateurs de contraintes dans un premier temps, à minimiser au mieux. Une concrétisation des engagements pris surtout, déjà en route dans bien des endroits de nos quartiers. Un de ces chantiers vient de s'achever et d'ouvrir: le Centre social et culturel. Tous nos vœux à ses intervenants!"

Élus socialistes et républicains de Villeteuse

NOUS AVONS URGENCE D'UNE VRAIE POLITIQUE ÉDUCATIVE

A Villeteuse, la Municipalité a pris ses responsabilités pour améliorer l'environnement de travail des enseignants et des enfants : nous rénovons, nous construisons des salles de classes, nous installons des jeux, nous finançons tout le matériel pédagogique. Nous avons aussi mis en place un parc informatique dans chaque école dont nous assurons la maintenance. Nous gérons et payons les salaires du personnel non enseignant de nos écoles. Mais ne sont pas les municipalités qui recrutent les enseignants ni qui administrent l'éducation nationale. Les jeunes ont besoin d'être éduqués et pour cela, il faut des éducateurs et des professeurs bien formés, pas simplement des mesures d'économie qui sacrifient leur avenir. Il faut une vraie politique éducative.

* Les élus socialistes réclament l'arrêt des suppressions de postes, le recrutement des surveillants et de personnels formés, ainsi que la suspension de la réforme de la formation des enseignants.

* Un plan de lutte contre la principale source de la violence : le décrochage scolaire.

Pour cela, il faut renforcer les ZEP, diminuer le nombre d'élèves par classe, promouvoir les expériences innovantes, soutenir les familles en difficulté et assurer la mixité sociale.

* Enfin, revaloriser le métier d'enseignant est indispensable à l'exercice de l'autorité.

Modem

Villeteuse est actuellement un chantier à ciel ouvert, entraînant de multiples nuisances pour les habitants (circulation automobile difficile, places de parking supprimées, etc.). Ces nuisances impactent directement la vie quotidienne des Villeteusiens(ne)s. Pour mieux comprendre et accepter ces nuisances la majorité communiste avait promis d'impliquer et de consulter les Villeteusiens(ne)s dans chaque quartier concernés. Cependant loin des idéaux de démocratie locale participative les réunions de quartiers se révélaient être le plus souvent des réunions d'informations où les Villeteusiens(ne)s devaient acter ce qui avait été décidé au préalable. De ce fait ces réunions étaient désertées par les habitants.

La majorité communiste a donc décidé de mettre fin à l'expérience, désormais tout se passera à la mairie, à l'écart des quartiers concernés et de leurs habitants. Drôle de conception de la démocratie locale participative de la part du « parti du peuple »...

Autre sujet d'exaspération : l'insécurité. Ce sont maintenant les étudiants de la fac de Villeteuse qui se font racketter dans leurs salles de cours. Quelle a été la réponse de la mairie communiste ? Plutôt que de renforcer la prévention (ce qui est dans ses prérogatives) la mairie a fait circuler une pétition demandant l'ouverture d'un hypothétique commissariat... Nous rappelons que la ville de Villeteuse, avec tous ses problèmes, ne dispose que de 2 médiateurs pour 12 000 habitants. L'un de ces médiateurs a même été retiré du terrain pour être affecté au cabinet du maire...

Groupe UMP - non-inscrits

Des chantiers importants vont se dérouler ou s'exécutent en ce moment dans certaines rues de notre commune. Les désagréments de chantiers sont naturels mais il y a des procédures à respecter. Les travaux engagés dernièrement sur la rue Pasteur font que ce chantier chaque fin de journée ressemble à un terrain vague ou il faut zigzaguer pour éviter les trous béants débordants de boue et les trottoirs un mélange de terre collante ou l'on s'enfoncé allègrement mais surtout il n'y a pas d'accès prévu aux entrées des immeubles ou des maisons ce qui fait que les halls sont dans un état pitoyable. Et comme si cela ne suffisait pas le chantier n'est même pas nettoyé en fin de semaine!

Nous ne méritons pas cela, dans d'autres villes il existe des accords entre les municipalités et les entreprises afin d'éviter ces inconvénients. Nous souhaitons être traités comme les autres, avec respect. Nous voulons que ces chantiers comportent une charte environnementale, un chantier non entretenu entraîne naturellement ses déchets dans les autres rues de la commune par le roulage des véhicules.

Nous relançons notre message à la majorité municipale pour qu'elle prenne en compte la qualité environnementale des chantiers et des rues se situant autour.

Expression

des groupes politiques
du conseil municipal





Ouverture des services municipaux du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17 h. Tél. 01 49 40 76 00

Les permanences des services état-civil, le logement, CCAS, culture, enfance, enseignement-restauration le vendredi de 17h à 19h et le samedi de 9h à 12h.

Médiathèques
La médiathèque Jean-Renaudie (01 48 21 79 99) est ouverte le mardi de 16h à 19h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 12h à 18h et le samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Fermé le jeudi.
La médiathèque Max-Pol-Fouchet (01 48 21 38 39) est ouverte le mardi de 16h à 19h, le mercredi de 14h à 18h, le vendredi de 16h à 18h, le samedi de 14h à 18h.

Centre nautique
le mardi de 12 h à 13h15 et de 17h à 19h le mercredi de 12h à 18h le jeudi de 12 h à 13h15 et de 16h30 à 19h30 le vendredi de 12 h à 13h15 et de 16h30 à 21h le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h le dimanche de 8h30 à 13h. Tél. 01 48 22 60 30.

La Maison de l'Emploi
Informations, orientation, aide dans les démarches de recherche d'emploi ou de formation, accompagnement des bénéficiaires du RSA : du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13h30 à 16h et le vendredi de 9h à 12h. 13 et 15 bis place de l'Hôtel-de-Ville.

Tél. : 01 55 83 42 80.
• La Mission intercommunale pour l'insertion des jeunes accueillent les jeunes de 16 à 25 ans, rue Marie-Madeleine Pichondu lundi au vendredi. Rendez-vous au 01 58 34 90 64

La CAF vous reçoit au Centre socioculturel
L'assistante sociale de la CAF reçoit sur rendez-vous le mercredi matin (prise d'effet le 10 mars). Pour prendre rendez-vous, il faut appeler au 01 48 26 42 97

Vos élus à votre écoute
• Carinne Juste, maire, reçoit tous les 3^{ème} vendredi du mois de 17h à 18h30 sur rendez-vous.
• les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous (contacter le secrétariat des élus, au 01 49 40 76 17).
• Patrick Braouezec, député, reçoit le 3^e mercredi du mois sur rendez-vous (téléphoner au secrétariat des élus, au 01 49 40 76 00).
• Michel Fourcade, Conseiller général du canton de Pierrefitte, reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h (sur rendez-vous au 01 72 09 33 43 ou au 06 83 22 33 27).

Permanences en mairie
• Point Infos Energie
Vous souhaitez comprendre et diminuer vos dépenses d'eau, d'électricité et de chauffage. Tous les mois, des professionnels répondent à vos questions à l'hôtel de ville. Informations et conseils gratuits sur rendez-vous au 01 49 40 76 02.
• Programme Réussite Educative : le jeudi de 17h à 19h. Informations au 01 49 40 76 00.



État civil

Naissances

■ Junior Fenelon ■ Lamine Tall ■ Lydia Abdellah ■ Haron Bandoui ■ Rayan Rahmouni ■ Shankithan Thanapalasingam ■ Asma Mhamdi ■ Anissa Keddou ■ Abdalaye Wague ■ Jade Khorchid ■ Kaboré Djedje ■ Maria Obo ■ Maliha Coulibaly ■ Sekou Cissé ■ Mathis Blondel ■ Eva Dos Santos Rocha ■ Adil Hammoudou ■ Bryan Çavas ■ Joe-Ivan Mvuama-Ntima ■ Rihanna Mvuama-Ntima ■ Safiyane Mezar ■ Nathaniel Boquet ■ Ines Tanda ■ Yalina Souresskumar ■ Amine Es Saâd ■ Nouha Ziane ■ Houda Bellel ■ Thais Delag--Adam ■ Mailys Occolier ■ Alicia Frederico ■ Erwan Aoudia ■ Taïna Sanches Leal ■ Hana Soukehal ■ Shainesse Bouyahmed ■ Mathias-Ayaz Coskun ■ Mariam Karmaoui ■ Meissane Bouabida ■ Kemi Kemhe Mivegue ■ Fatoumata Diallo

Mariages

■ Dominique ZLATARU Dominique avec Gabriela-Mihaela CARPACI, le 23/02 ■

Décès

■ Boua Diakité, le 8/01 ■ Yasmina Oussadit, le 9/01 ■ Bouarfa Hassoune, le 17/01 ■ Domingos Sobral, le 27/01 ■ Claude Chaillet, le 29/01 ■ José Juste, le 14/02 ■ Guy Deharbe, le 19/02 ■ Lucien Lelièvre, le 23/02 ■ Jacqueline Gentit épouse Guilbard, le 23/02 ■

• Avocat conseil : le premier mardi du mois, de 18 h à 19 h.
• Conseiller juridique (accès au droit) : tous les jeudis de 15 h 30 à 18 h 30.
• Notaire : chaque deuxième lundi du mois sur rendez-vous pris au 01 49 71 35 15
• Interprètes-écrivains publics : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire ; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

Commissariat et unité de police de proximité

Pour les appels urgents, composez le 17. Pour les appels administratifs, les plaintes, les signalements, la police de proximité est ouverte du mardi au jeudi, de 12h30 à

17h30, et le vendredi, de 12h à 20h au 19-21, rue Marie-Madeleine-le-Pichon, tél. : 01 49 71 16 30. En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre le commissariat d'Epinais : 01 49 40 17 00.

Permanence SOS femmes 93

Prendre rendez-vous au 01 48 48 62 27 pour être reçue les 1^{er} et 3^e mardis du mois.

Aide aux victimes

Permanence téléphonique gratuite par des avocats pour toute les victimes d'agression, de vol, d'escroquerie, de violence. tél : 01 48 96 20 96

Permanence également ouverte à la Maison de la justice et du droit d'Epinais le lundi de 13 h à 17 h. Rendez-vous au 01 48 23 22 27. ■

Santé

Point d'accueil prévention santé (Paps)

Consultations du Paps sur rendez-vous au 8, rue de l'Hôtel-de-Ville ou par téléphone, au 01 49 40 76 34.

> Prélèvements

Les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h, les mercredi et vendredi de 7h45 à 11h, avec ou sans rendez-vous.

> Vaccinations

Une séance de vaccinations par mois gratuite et ouverte à tous. Prendre rendez-vous au 01 49 40 76 34.

> Planning familial

Contraception, dépistage, maladies sexuellement transmissibles, sida... Consultations gratuites assurées par le docteur Nathalie Candiolio le lundi de 14h à 17h ■

URGENCES PHARMACIES

- 18 avril 2010 Pharmacie centrale à Epicentre, 12 rue de Paris à Epinais-sur-Seine
25 avril 2010 Pharmacie Ennaciri 5 promenade de la Basilique à Saint-Denis
1^{er} mai 2010 Pharmacie Naiman 36 rue de Marseille à Epinais-sur-Seine
1^{er} mai 2010 Pharmacie Naiman 36 rue de Marseille à Epinais-sur-Seine
8 mai 2010 Pharmacie Pomarede Ccial Carrefour - 80 bd Maxime Gorki à Stains
9 mai 2010 Pharmacie Briard 56 avenue Aristide Briand à Stains
13 mai 2010 Pharmacie Issoufaly 32 parc du Moulin neuf à Stains
16 mai 2010 Pharmacie Couet Moreau 2 rue Carnot à Stains
23 mai 2010 Pharmacie Sainte Mairie 57 rue de Paris à Pierrefitte-sur-Seine

DENTISTES

Les gardes sont assurées les dimanches et jours fériés par le Conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes de la Seine-Saint-Denis, tél. : 01 42 61 12 00.

AMBULANCES

- Numéro vert : 0 800 28 05 28.
- Ambulances AA : 85, rue de Paris à Pierrefitte, tél. : 01 48 27 51 05.
- Ambulances de Saint-Denis : 115, avenue Lénine à Saint-Denis, tél. : 01 48 26 22 22.

Votre maire, **Carinne Juste** vous reçoit sans rendez-vous



A partir du 6 mai 2010,
les **1^{er} et 3^{ème} jeudis**
du mois de 16h à 18h
(**hors vacances scolaires**).

A noter : dernier
rendez-vous à **17h45**.

Renseignement au
secrétariat du maire :
01 49 40 76 17

www.mairie-villetaneuse.fr

LES RENDEZ-VOUS 2010 À VILLETANEUSE

TOUTE L'INFO, TOUTE L'ACTU SUR
WWW.MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

FÉVRIER À JUIN

CULTURE > VOGUE
ET VILLETANEUSE,
HISTOIRE PARTAGÉE

SAMEDI 27 MARS

EQUIPEMENT > INAUGURATION
DU CENTRE SOCIO-CULTUREL

MERCREDI 7 AVRIL

PRATIQUE > JOURNÉE JOBS
ET PROJETS D'ÉTÉ

VENDREDI 16 AVRIL

CONCERT MÉTIS > KAMILYA JUBRAN
& WERNER HASLER

VENDREDI 28 MAI

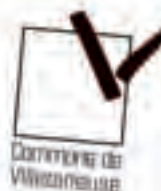
CONVIVIALITÉ > FÊTE DES VOISINS

DIMANCHE 6 JUIN

SPORTS > PRIX CYCLISTE
DU CONSEIL MUNICIPAL

SAMEDI 19 JUIN

FESTIVITÉ > FÊTE DE LA VILLE



BATIMENT

courants forts & courants faibles
 Industriel, tertiaire, pavillons et logements
 Chauffage électrique
 Protections intrusion et incendie
 Réseaux téléphonique et informatique

**ECLAIRAGE PUBLIC
 & SIGNALISATION TRICOLORE**

Entretien et maintenance
 Travaux neufs
 Illuminations



5, rue Gaspard Monge - Z.I. 93430 Villetaneuse - Tél : 01 49 71 30 80
 Fax : 01 49 71 30 90 - E-mail : directionpaillard@forclum.eiffage.fr

Propriétaires, locataires retraités,
 vous devez faire des travaux
 dans votre logement ?

**Des aides publiques existent
 pour payer vos travaux**

Consultez votre conseiller

01 49 88 46 80

www.pactarim.com



Annoncez-vous dans

**Villetaneuse
 informations**

Diffusé chez tous vos clients résidentiels ou professionnels,
 distribué dans toutes les boîtes aux lettres

médias
 & PUBLICITE

Tél : 01 49 46 29 46

mpublicite@groupe medias.com

www.groupe medias.com



R o u g n o n

■ **Génie Climatique**

■ **Multiservice**

■ **Multitechnique**

climatisation
 chauffage
 électricité
 grandes cuisines
 couverture
 plomberie
 fontinerie
 multitechnique
 multiservice
 travaux
 maintenance
 télésurveillance
 dépannage 24h/24



nos entreprises

- Rougnon
- Ravier Ruffin
- Disdero
- Ecomélec
- EGEIM
- Bergamashi
- Landy-Clim-Froid
- CPCG

Installer et Préserver l'excellence



16 bis, rue Grange-Dame-Rose - Z.I. de Vélizy - B.P. 89 - 78143 Vélizy Cedex

Tél. : 01 34 63 10 00 - Fax : 01 39 46 53 40

E.mail : Contact@rougnon.fr - Site Internet : www.rougnon.fr